

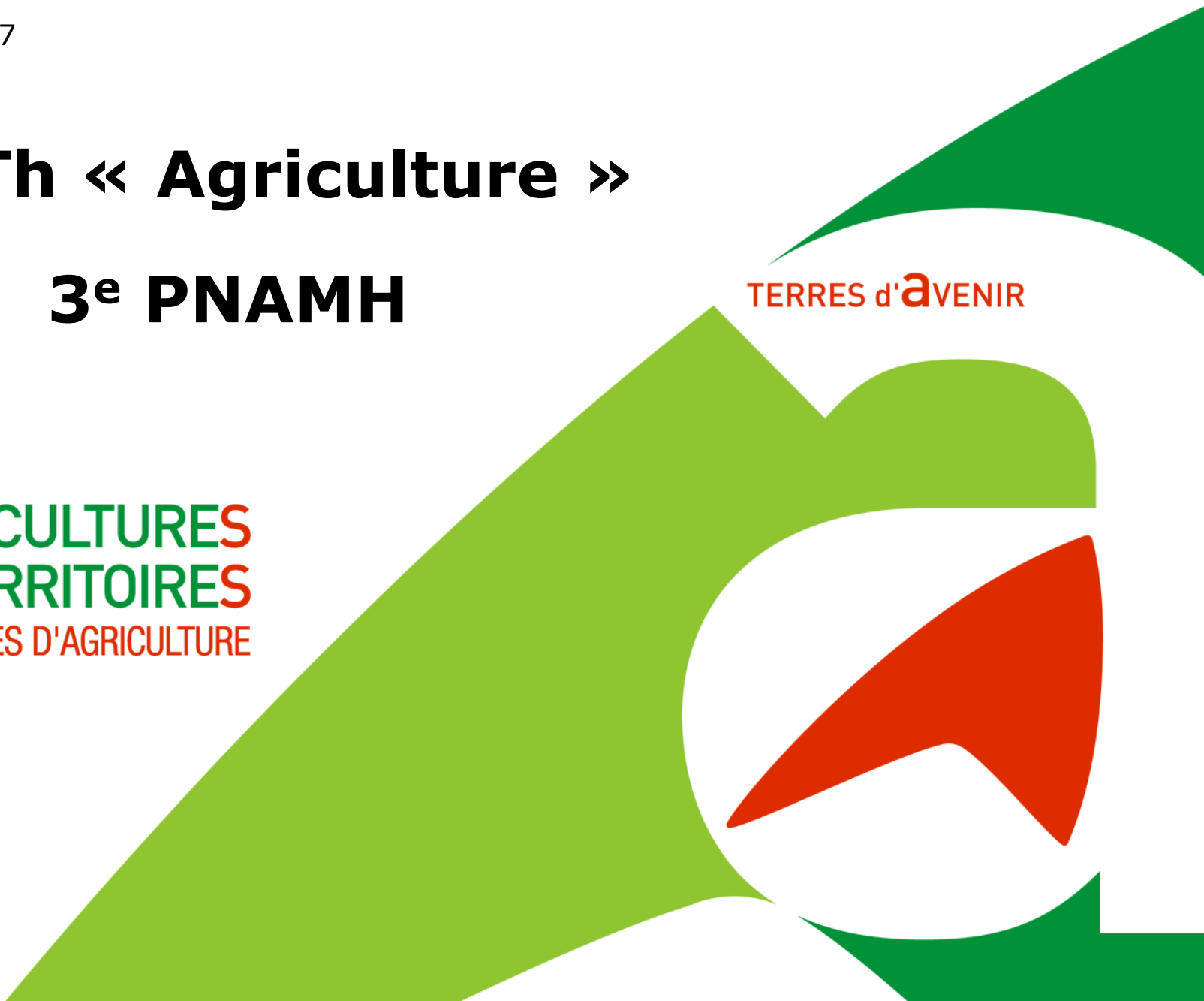
29 mars 2017

7^e GTh « Agriculture »

3^e PnamH

TERRES d'**a**VENIR

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE



Ordre du jour



10h00 – 10h15 : Actualités générales – Milieux humides et PNAMH

10h15 – 12h15 : Point d'information et de discussion avec les inspecteurs CGEDD / CGAAER de la mission « *Préservation des territoires d'élevage en milieu humide* »

12h15 – 13h00 : Echanges sur le guide « *Maîtriser les notions de zones humides et de milieux humides en lien avec l'activité agricole* »

13h00 – 14h00 : Repas

14h00 – 15h00 : Présentation des leviers d'action mobilisés par l'Agence de l'Eau RMC pour l'agriculture en milieux humides

15h00 – 15h30 : Travail à l'établissement d'un message-clef à faire porter par le GTh Agriculture, en lien avec le GTh CESP

15h30 – 16h15 : Revue de l'état d'avancement des actions suivies par le GTh Agriculture

16h15 – 16h30 : Feuille de route des prochaines réunions du GTh Agriculture



I. Actualités générales - Milieux humides et PNAMH



**II. Point d'information et de discussion
avec les inspecteurs CGEDD / CGAAER de
la mission « *Préservation des territoires
d'élevage en milieu humide* »**



III. Echanges sur le guide « *Maîtriser les notions de zones humides et de milieux humides en lien avec l'activité agricole* »



IV. Présentation des leviers d'action mobilisés par l'Agence de l'Eau RMC pour l'agriculture en milieux humides



VI. Travail à l'établissement d'un message-clef à faire porter par le GTh Agriculture, en lien avec le GTh CESP



VII. Revue de l'état d'avancement des actions suivies par le GTh Agriculture

Action 19

« Valoriser les expériences positives en matière d'élevage extensif et de polyculture-élevage en milieu humide » - APCA



Objectifs :



- **Concilier production agricole et préservation des milieux humides ;**
- **Valoriser les expériences positives ;**
- **Identifier les facteurs de réussite** et les conditions de **pérennité ;**
- Aboutir *in fine* à une **multiplication des projets similaires.**

En pratique :



- Suivi des **18 programmes d'action territoriaux** issus du 2^e PNAZH ;
- **Animation du réseau d'acteurs** impliqué dans ces programmes d'action territoriaux ;
- **Recherche d'actions complémentaires** existantes dans le cadre du 3^e PNAMH.

Action 19

« Valoriser les expériences positives en matière d'élevage extensif et de polyculture-élevage en milieu humide » - APCA



Bilan fin 2016 :

- Organisation d'une **réunion nationale des porteurs de projets agricoles en milieux humides** élargie (Paris, 25 février 2016) et d'une **réunion territoriale « Nord-est »** (Noroy-le-Bourg (Haute-Saône), 13 octobre 2016) ouverte aux acteurs et partenaires intéressés ;
- Poursuite de l'**animation du réseau des porteurs de projets** ;
- **Identification de nouveaux projets** agricoles en milieux humides.



Journée territoriale « Nord-est » :

- Une **quarantaine d'acteurs** présents (organismes de conseil agricole, gestionnaires d'EN, services de l'Etat, collectivités, associations, etc.) ;
- **Retours très positifs** des participants sur cette journée (enquête menée via un questionnaire).



Action 19

« Valoriser les expériences positives en matière d'élevage extensif et de polyculture-élevage en milieu humide » - APCA



Perspectives pour 2017 :

- **Deuxième campagne d'entretiens** téléphoniques auprès des porteurs de projets afin d'évaluer l'**état d'avancement** de leurs projets respectifs (analyse qualitative et diffusion des résultats) ;
- **Organisation de deux nouvelles journées territoriales** en 2017 (Baie de Somme et Charente-Maritime pressenties pour accueillir ces journées) + **journée territoriale en Camargue** au printemps 2018 ;
- Poursuite **détection nouveaux projets** agricoles en milieux humides (projet APEX, étude menée par CA 55, etc.).



Action

« Développer le concours Général Agricole des Prairies Fleuries dans les territoires d'élevage en milieu humide » - APCA



Constat 2015-2016 :

- Nombre important de territoires engagés dans l'organisation du concours en zone humide, avec une représentativité supposée bien supérieure à celle nationale ;
- Apport certain du concours pour valoriser au niveau local ces milieux (exemple du PNR de la Forêt d'Orient).



Objectifs :

- Mobiliser les acteurs du PNAMH autour du concours pour le faire connaître localement (développement des relais) ;
- Inscription du concours dans les programmes d'action financés par les Agences de l'Eau pour développer les concours localement ;
- Mise à disposition des animateurs du concours de l'ensemble des documents produits dans le cadre du PNAMH.



Action

« Développer le concours Général Agricole des Prairies Fleuries dans les territoires d'élevage en milieu humide » - APCA



Pilote et partenaires:

- **Pilote** : APCA ;
- **Co-pilotes** : FPNRF et AFB (pour PNF) - Partenaires historiques, fondateurs du concours ;
- **Partenaire direct** : comité national d'organisation du concours ;
- Les **partenaires potentiels** de cette action sont : les Agences de l'Eau, les pôles-relais zones humides, les associations de collectivités territoriales, etc.



Perspectives :

- 2017: **identifier les territoires** en milieu humide déjà **impliqués** dans le concours et les **promouvoir** :
 - Liste, description et nombre de territoires engagés ;
 - Communication autour de ces territoires ;
 - Promotion du concours au sein du réseau PNMH.
- 2018 : poursuite de l'engagement 2017, **promotion de la section milieu humide** du concours et **communication** auprès des territoires sur les actions conduites par le plan national.





VIII. Feuille de route des prochaines réunions du GTh Agriculture

Perspectives prochaines réunions GTh Agriculture



Propositions d'intervention pour la prochaine réunion du GTh Agriculture

- Présentation des **leviers d'action mobilisés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne** afin de maintenir l'agriculture en milieux humides ;
- Présentation des **conclusions de la mission d'inspection CGEDD / CGAAER** (finalisation du rapport de la mission en mai 2017) ;
- Point **révision ICHN** ;
- Point sur la **redéfinition de l'action 18** si l'avancement des réflexions le permet.

GTh Agriculture de l'automne 2017

- Présentation d'une **synthèse des leviers d'action mobilisés par les Agences de l'Eau** afin de maintenir l'agriculture en milieux humides ;
- **Nouvel état d'avancement des actions** suivies par le GTh Agriculture.

Autres propositions d'organisation : faire tenir les prochaines réunions du GTh Agriculture sur une demi-journée (10h00 – 13h30)

29 mars 2017

**Merci pour votre
attention**

TERRES d'**a**VENIR

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

